INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 1er mai 2023, à 19 h 30, à la salle du conseil municipal.

Sont présents :

MM.	Laurent	Laverdière,	Maire
	Jean	Doyon,	Conseiller
	Dominic	Gonthier,	Conseiller
	Michaël	Mailhot	Conseiller
Mmes	Gladys	Mercier,	Conseillère
	Alice	Lenoir	Conseillère
	Stéphanie	Roy,	Conseillère

Mme Stéphanie Roy, conseillère, a dû quitter la séance à 19 h 52.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Formant quorum, la séance est ouverte à 19 h 40, sous la présidence de M. Laurent Laverdière, maire. Mme Annick Grégoire-Bégin fait fonction de greffière-trésorière.

23-05-096

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Alice Lenoir, appuyé par Mme Gladys Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

Les questions devront porter exclusivement sur les points figurants à l'ordre du jour.

ADOPTÉE

ORDRE DU JOUR

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3.0 LÉGISLATION

3.1 Assermentation des nouveaux élus (es)

4.0 ADMINISTRATION

4.1 Adoption du procès-verbal – Séance extraordinaire du 31 mars 2023 ; **(Résolution)**

4.2 Adoption du procès-verbal – Séance ordinaire du 3 avril 2023 ; **(Résolution)**

4.3 Adoption des déboursés et comptes à payer; **(Résolution)**

4.4 Attribution des tâches à chacun des conseillers; **(Résolution)**

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103IMP

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

4.5 Maire suppléant et représentant à la MRC en cas d'absence du Maire; **(Résolution)**

4.6 Soumission pour les feux d'artifice;

4.7 Resto le St-Fab – Bac de jardinage;

4.8 Employé d'été – annonce, taux horaire, nombre d'heures par semaine;

4.9 Réservoir à l'huile du 187, rue Boutin;

4.10 Changement des signataires des comptes; **(Résolution)**

4.11 Dépense pour les élections; **(Résolution)**

4.12 Renouvellement de bail – Bar laitier; **(Résolution)**

4.13 Demande de stage en secrétariat; **(Résolution)**

4.14 Salle communautaire- chauffe-eau;

4.15 Toile solaire de la piscine à changer ;
(en attente de la soumission)

4.16 Contre-offre de vente des lots 6 047 108 et 6 047 109. **(Résolution)**

5.0 SUIVI

5.1 Emploi d'été Canada ;

5.2 CPE.

6.0 INFORMATION DU MAIRE

6.1 Rencontre 8 mai- Rapport financier 2022.

7.0 CORRESPONDANCE

7.1 Microdistillerie La Ponce;

7.2 Demande de commandite – Soirée reconnaissance des bénévoles 2023 Centre d'action bénévole des MRC de Montmagny et de L'Islet;

7.3 Programme – PRIMA;

7.4 Réseau des élues en Chaudière-Appalaches;

7.5 Conseil des marguilliers de Saint-Fabien-de-Panet;

7.6 Demande de Subvention FQM – Inclusion des immigrants à la Fête nationale;

7.7 PRÉCA – Prêt de livres de la bibliothèque au terrain de jeux.

8.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 Lance perforatrice – Incendie ;

9.0 TRANSPORT

9.1 Entretien route locale pour 2022; **(Résolution)**

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

10.0 HYGIÈNE DU MILIEU

10.1 393, route 283;
10.2 Puisard -Dépanneur du pied de la Côte.

11.0 SANTÉ ET BIEN ÊTRE

11.1 Jeux gonflables pour les activités.

12.0 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

12.1 Soumission reçue pour l'arrosage de fleurs pour l'été 2023. **(Résolution)**

13.0 LOISIRS ET CULTURE

14.0 AUTRES SUJETS

14.1 _____

14.2 _____

15.0 PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

16.0 LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103MP

INITIALES DU MAIRE
Info
INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

Les points 4.5, 4.10 et 4,15 seront remis à la prochaine séance de conseil.

23-05-097
N° de résolution ou annotation

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 31 MARS 2023

ATTENDU QU'UNE copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil, la greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean Doyon et appuyé par Mme Stéphanie Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 31 mars 2023 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

23-05-098

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2023

ATTENDU QU'UNE copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil, la greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Alice Lenoir et appuyé par Mme Gladys Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 3 avril 2023 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

23-05-099

ADOPTION DES DÉBOURSÉS ET COMPTES À PAYER

Il est proposé par Mme Stéphanie Roy appuyé par M. Dominic Gonthier ET résolu à l'unanimité des conseillers présents;

AUTORISER la greffière-trésorière à payer les factures et les déboursés qui sont inscrits au rapport détaillé et qui a été remis par la secrétaire-trésorière aux membres du conseil, totalisant un montant de 133 351,07 $.

CERTIFICAT DE CRÉDIT DISPONIBLE

Je soussignée, Annick Grégoire-Bégin, greffière-trésorière, de la municipalité de Saint-Fabien-de-Panet, certifie que la municipalité dispose des crédits pour acquitter les factures et déboursés dans le rapport remis aux membres du conseil. (Règlement # 297-2007).

Annick Grégoire-Bégin
Annick Grégoire-Bégin

ADOPTÉE

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

23-05-100

ATTRIBUTION DES TÂCHES À CHACUN DES CONSEILLERS

Il est proposé par M. Jean Doyon, appuyé par M. Michaël Mailhot et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

CONSIDÉRANT QUE les comités doivent être représentés par l'un des conseillers. Les tâches ont été distribuées de la façon suivante :

QUE Mme Stéphanie Roy soit en charge du volet des aînés, de la famille et de l'incendie;

QUE M. Michaël Mailhot soit responsable du mini-gym;

QUE Mme Alice Lenoir soit responsable de la bibliothèque;

QUE Mme Gladys Mercier soit responsable du comité des loisirs;

QUE M. Dominic Gonthier soit en charge du volet sécurité publique, de la patinoire et de la piscine;

QUE M. Jean Doyon soit responsable du volet de la voirie et du Parc régional des Appalaches.

ADOPTÉE

23-05-101

SOUMISSION DES FEUX D'ARTIFICE POUR LA FÊTE DE LA FAMILLE

ATTENDU QUE lors de la fête de la famille qui aura lieu en août 2023. La Municipalité désire organiser des feux d'artifice comme les années passées;

ATTENDU QUE l'année dernière la firme de « Productions royal pyrotechnie inc. » avait été engagée pour les feux d'artifice, au coût de 4 599 $;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une soumission de M. Denis Laferrière pour des feux d'artifice équivalent à ceux de l'an dernier, et ce, pour la somme de 3 600 $ tout inclus (taxes, assurances, transport, matériel et main-d'œuvre);

Il est proposé par M. Dominic Gonthier, appuyé par M. Michaël Mailhot et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'ACCEPTER la soumission de M. Denis Laferrière au coût de 3 600 $;

DE MANDATER la directrice générale de signer tous les documents nécessaires à la réalisation.

ADOPTÉE

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103IMP

INITIALES DU MAIRE
INFO
INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

INFO
N° de résolution ou annotation

Le conseil accepte de prêter deux bacs du jardin collectif au Resto le St-Fab pour l'été 2023.

Le conseil demande à la directrice générale de mettre une annonce sur Facebook et dans les commerces de la municipalité pour un emploi occasionnel et sur appel pour emploi d'été.

23-05-102 **RÉSERVOIR À L'HUILE DU 187, RUE BOUTIN**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a remplacé la fournaise à l'huile par un chauffage électrique l'an dernier;

CONSIDÉRANT QUE le réservoir d'huile de ladite fournaise est toujours en place;

Il est proposé par M. Jean Doyon appuyée par Mme Stéphanie Roy Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'ACCEPTER QUE de donner le réservoir à l'huile ainsi que le peu d'huile restant à la personne qui sera mandatée de retirer le réservoir en échange de ses services;

ADOPTÉE

Départ de la conseillère Stéphanie Roy à 19 h 52

DÉPÔT DU RAPPORT DE DÉPENSE POUR L'ÉLECTION PARTIELLE 2023

M. le Maire nous informe que le total des dépenses pour l'élection partielle 2023 s'élève à 8 181,45 $ incluant les salaires et le matériel électoral.

23-05-103 **RENOUVELLEMENT DU BAIL DU BAR LAITIER**

ATTENDU QUE M. Marc-André Prévost a communiqué avec la Municipalité pour l'aviser de son intérêt à rouvrir le bar laitier cet été;

ATTENDU QUE le loyer pour le bar laitier était de 300 $ par mois à l'été 2022;

ATTENDU QUE la Municipalité a refait la galerie du bar laitier en 2023;

Il est proposé par M. Jean Doyon, appuyé par Mme Gladys Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'AUGMENTER le loyer du bar laitier à 320 $ par mois, et ce, pour les mois de mai, juin, juillet, août et septembre.

ADOPTÉE

INITIALES DU MAIRE
23-05-104
INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

N° de résolution ou annotation

DEMANDE DE STAGE EN SECRÉTARIAT

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande pour faire un stage de dix jours non rémunérés;

Il est proposé par Mme Alice Lenoir, appuyé par M. Jean Doyon et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'ACCEPTER la demande de stage en secrétariat du 9 mai au 18 mai 2023.

ADOPTÉE

23-05-105

SALLE COMMUNAUTAIRE – RÉSERVOIR D'EAU CHAUDE

ATTENDU QU'à plusieurs reprises la Municipalité a reçu des plaintes, selon lesquelles l'eau n'était pas assez chaude;

ATTENDU QUE la Municipalité possède un autre réservoir d'eau chaude non utilisé;

Il est proposé par M. Dominic Gonthier, appuyé par Mme Gladys Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'ACCEPTER que l'ouvrier municipal change le réservoir de la salle pour celui qu'il possède déjà;

D'ACHETER le réservoir d'eau chaude si celui que possède la Municipalité n'est pas fonctionnel.

ADOPTÉE

Le point 4,15 est remis à la prochaine séance.

23-05-106

CONTRE-OFFRE POUR LA VENTE DES LOTS 6 047 108 et 6 047 109

ATTENDU QUE la Municipalité a fait une offre de 10 000 $ à Mme Élisabeth Deslauriers Montminy, comme mentionné à la résolution 21-03-073;

ATTENDU QUE Mme Élisabeth Deslauriers Montminy a transmis une contre-offre à la Municipalité le 26 avril 2023 par courriel au montant de 35 000 $ pour les lots 6 047 108 et 6 047 109;

Il est proposé par M. Jean Doyon, appuyé par Mme Gladys Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE REFUSER la contre-offre de Mme Élisabeth Deslauriers Montminy d'acheter ces terrains pour la somme de 35 000 $.

ADOPTÉE

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103IMP

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

SUIVI

Emploi d'été Canada

Le Maire nous mentionne avoir obtenu l'aide financière pour un animateur de terrain de jeux.

Centre de la petite enfance

Le Maire nous mentionne qu'une rencontre aura lieu très bientôt avec des acteurs importants du projet.

INFORMATION DU MAIRE

Rapport financier 2022

Le Maire nous informe que le dépôt du rapport financier 2022 aura lieu à la salle du conseil le 8 mai 2023 à 19 h 30.

CORRESPONDANCE

Microdistillerie La Ponce

Les conseillers refusent cette offre.

Demande de commandite – Soirée reconnaissance des bénévoles 2023
Centre d'action bénévole des MRC de Montmagny et de L'Islet

Aucun don ne sera fait cette année.

Programme-PRIMA

L'information relativement à cette demande d'aide financière pour les aînés a été remise au conseil.

Réseau des élues en Chaudière-Appalaches

La correspondance a été remise aux élus.

Conseil des marguilliers de Saint-Fabien-de-Panet

La Municipalité a reçu une demande d'aide financière de la part du conseil des marguilliers, mentionnant qu'une soumission de 86 000 $ avait été obtenue relativement à la réfection des fenêtres et autres éléments. Le conseil des marguilliers demande à la Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet, d'aider financièrement l'Église pour cette réfection. La Municipalité demande de rencontrer le conseil des marguilliers dans le but d'avoir plus d'informations et évaluer leurs besoins.

Demande de subvention FQM -Inclusion des immigrants à la fête nationale

De l'information a été remise aux élus afin de les informer qu'il est possible de faire une demande de subvention pour créer un événement qui serait attractif pour les immigrants de notre village.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

PRÉCA – Prêt de livres de la bibliothèque au terrain de jeux

Le conseil accepte que la bibliothèque procède aux prêts de livres pour le terrain de jeux.

N° de résolution ou annotation

23-05-107

INCENDIE – LANCE PERFORATRICE

ATTENDU QUE le service incendie de Saint-Fabien-de-Panet ne possède pas de lance perforatrice;

ATTENDU QUE l'achat de cet équipement faciliterait le travail de nos pompiers;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une soumission de :

BOIVIN & GAUVIN : 2 940 $ excluant les taxes

Il est proposé par M. Michaël Mailhot, appuyé par M. Dominic Gonthier ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents;

D'ACHETER l'ensemble de lances perforatrices pour le service incendie.

ADOPTÉE

23-05-108

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET ENTRETIEN DES ROUTES LOCALES

ATTENDU QUE le ministère des Transports versera une compensation de 192 049 $ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2022;

ATTENDUE QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

> POUR CES MOTIFS, sur une proposition de Mme Alice Lenoir, appuyé par M. Michaël Mailhot et résolu à l'unanimité des conseillers présents et adoptés que la Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales *sauf en ce qui a trait à ce que le 2/3 de la subvention soit utilisé pour l'entretien des chemins d'été.*

ADOPTÉE

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103MP

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

INFO

PROPRIÉTÉS EN CONTRAVENTION AVEC LE RÈGLEMENT SUR LES NUISANCES

Le conseil demande à la directrice générale de mandater la personne requise pour faire l'envoi des lettres aux propriétaires concernés.

23-05-109

PUISARD – DÉPANNEUR DU PIED DE LA CÔTE

ATTENDU QU'au dépanneur du pied de la côte, il y a un pluvial qui est enfoncé;

ATTENDUE QUE le ministère du Transport du Québec est venu faire les vérifications nécessaires afin de savoir s'il peut émettre un permis pour travaux palliatifs;

> POUR CES MOTIFS, il est proposé par M. Jean Doyon, appuyé par M. Michaël Mailhot, résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'ACCEPTER que les ouvriers municipaux fassent la réfection de ce pluvial, et ce, aux frais de la Municipalité et que les matériaux soient payés par le propriétaire du Dépanneur.

ADOPTÉE

INFO

Jeux gonflables -Activités

M. le Maire nous informe que la Municipalité envisage soit l'achat ou la location de jeux gonflable pour les activités.

23-05-110

Résultat d'ouverture de demande de prix pour l'arrosage des fleurs

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu deux réponses à sa demande de prix pour l'arrosage des fleurs;

M. Daniel Doyon pour 4 800 $ et M. Yvon Bélanger pour 5 000 $;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean Doyon, appuyé par M. Dominic Gonthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

> D'ACCORDER le contrat à l'entrepreneur Daniel Doyon, pour un montant de 4 800 $. M. Doyon sera payé en trois versements. La date des versements sera le 15 juillet, 15 août et 15 septembre 2023.

ADOPTÉE

PERIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

Un citoyen nous mentionne que les commerces pourraient être admissibles au concours de fleurs.

Un suivi est demandé relativement à l'internet du presbytère.

INITIALES DU MAIRE

23-05-111

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

N° de résolution
ou annotation

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Gladys Mercier, appuyé par M. Dominic Gonthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de levée la séance du 1er mai 2023

DE LEVER la séance à 21 h 12.

ADOPTÉE

En signant le présent procès-verbal, le Maire est réputé avoir signé chacune des résolutions contenues dans ce procès-verbal.

Laurent Laverdière,
Maire

Annick Grégoire-Bégin
Directrice générale
greffière-trésorière

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103IMP

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

N° de résolution
ou annotation